

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2022
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 40
Nb. de représentés : 8
Nb. d'absents : 5

L'an deux mille vingt-deux, le seize décembre à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 22/1021 :

Société d'Exploitation Hôtelière des Casinos du Sud (S.E.H.C.S.): information sur le budget animation de la DSP Casino pour l'exercice 2021-2022

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, POPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANE Jean François (par Monsieur VAYABOURY Patrick), FERDE Thérèse (par Madame AHO NIENNE Sandrine), VALY Nazir (par Monsieur OMARJEE Mohammad), FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Monsieur TAN Willy), ROUVRAIS Simone (par Monsieur FONTAINE Michel), KHELIF David (par Monsieur BRET Jean Paul), NARIA Olivier (par Monsieur MINATCHY Mariot).

ABSENTS :

MM. ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Monsieur Mohammad OMARJEE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 23 décembre 2022 et la convocation du Conseil Municipal faite le 09 décembre 2022.



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20221216-22-1021-DE
Date de télétransmission : 22/12/2022
Date de réception préfecture : 22/12/2022

Affaire n°22/1021 : Société d'Exploitation Hôtelière des Casinos du Sud (S.E.H.C.S.): information sur le budget animation de la DSP Casino pour l'exercice 2021-2022.

Direction Générale des Services

Le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public passé entre la Ville et la Société d'Exploitation Hôtelière du Casino du Sud (SEHCS), celui-ci prévoit que l'autorisation des jeux est accordée en tenant compte de l'effort en matière culturelle et sportive.

Ainsi, au titre de l'exercice 2021-2022, les prestations réglées par la SEHCS au titre des différentes animations sont les suivantes :

Bénéficiaires	Montant
VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE Art. 15.2	
JSSP (tranche 2021)	30 000.00 €
JSSP (tranche 2022)	30 000.00 €
AS CAPRICORNE	20 000.00 €
ASS TEAM PSR	2 500.00 €
ASSOCIATION DES CONCOURS DU SUD	2 000.00 €
JSSP (tranche 2022)	30 000.00 €
OSTL	10 000.00 €
JSSP (tranche 2022)	30 000.00 €
VIE DE LA COMMUNE Art. 16	
ASSOCIATION RAYONS D SOLEIL	976.50 €

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- D'APPROUVER la participation de la SEHCS dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public liant la Ville à la SEHCS pour l'exercice 2021-2022.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20221216-22-1021-DE
Date de télétransmission : 22/12/2022
Date de réception préfecture : 22/12/2022